Discours de Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord à l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire
du départ du Train de Loos, dernier convoi de déportés
Mardi 1er septembre 2015

Madame le maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Messieurs les déportés du train de Loos,
Mesdames et messieurs les représentants des associations d'anciens combattants, de résistants et de déportés,
Mesdames, messieurs,

Nous sommes réunis en ce jour dans un lieu « symbole des malheurs de la patrie » comme le disait le général de Gaulle.

Il y a plus de 70 ans aujourd'hui, la prison de Loos était vidée de ses occupants, en grande partie des résistants, originaires du Nord-Pas-de-Calais pour la plupart. Alors que l'espoir de la libération parcourait le pays depuis juin et que les armées alliées étaient déjà à Douai, l'occupant choisit de privilégier l'organisation d'un dernier convoi pour la déportation en Allemagne au départ de la gare de Tourcoing. Seule une minorité en reviendra.

Le rappeler une nouvelle fois est un devoir.

Je salue les représentants des associations d'anciens combattants et de résistants qui veillent à ce devoir.

Je salue l'Amicale des anciens déportés du Train de Loos qui perpétuent, dans un esprit de fidélité, le souvenir de ces hommes.

Je salue en particulier la mémoire et l'engagement de son président pendant plus de 40 ans, James Venture, déporté du train de Loos, qui avait 23 ans lorsqu'il a été emmené en déportation, et qui nous a quitté en avril cette année.

James Venture a milité inlassablement pour le souvenir des déportés du « train de Loos ». Il redoutait qu'après leur disparition plus personne ne parle des déportés du « train de Loos ».

La stèle qui est inaugurée aujourd'hui pour commémorer les 70 ans du départ de ce dernier convoi est le signe, au contraire, que cette mémoire est transmise et perpétuée.

Cette stèle est là pour que nous ne restions pas indifférents. Parce que l'indifférence, face au fanatisme, au racisme, à l'antisémitisme, aux injustices, aux catastrophes, comme l'a rappelé le Président de la République en évoquant en mai dernier la mémoire d'autres résistants et déportés, Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, c'est l'ennemi de notre quotidien.

Face à l'indifférence, chacun a un devoir de vigilance et la possibilité d'agir, de s'engager. Pour faire ces choix et s'engager, la mémoire est précieuse, et doit servir. Elle doit marquer les comportements personnels et publics. Pour ne pas oublier. Non seulement parce que nous le devons à ceux qui ont tant soufferts, mais aussi pour éclairer notre conscience pour, à notre tour, prendre les engagements qui correspondent aux défis d'aujourd'hui.

L'Etat entend mener avec force le combat contre l'indifférence. A travers le plan global de lutte contre le racisme et l'antisémitisme présenté par le Premier ministre en avril dernier, le gouvernement veut notamment renforcer la dimension pédagogique des lieux de mémoire, en faire des lieux d'enseignement, de transmission et d'éveil à la citoyenneté.

L'Etat se mobilise également en faveur de l'engagement, tout spécialement de la jeunesse de notre pays. A travers l'instauration du service civique universel le gouvernement veut permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de s'engager pour la citoyenneté.

Ce jour qui est aussi celui de la rentrée scolaire est ainsi l'occasion de dire à la jeunesse de notre pays que nous avons toute confiance en elle pour bâtir la société de demain, dans le respect de l'héritage que nos aînés, à l'exemple des déportés du « train de Loos » nous ont confié au prix de tant de sacrifices : l'attachement à la liberté et à la fraternité, et qui sont rappelés à la mémoire de tous aujourd'hui.

Vive la France, vive la République